

Projet d'Aménagement et de Développement Durables LOCMARIA



LEGENDE

Promouvoir un développement urbain raisonné et prévoir un niveau d'équipement suffisant

-  Utiliser prioritairement les espaces résiduels non bâtis du centre-bourg et à proximité des services et équipements et conforter le pôle urbain du centre-bourg
-  Marquer l'entrée de ville
-  Organiser un développement urbain en reliant les secteurs de Lannivrec et du centre-bourg
-  Comblers les espaces interstitiels vacants en respectant les limites de l'enveloppe actuelle du bâti
-  Conforter la liaison cyclable entre Kernipily et Bornord

Conforter les atouts économiques

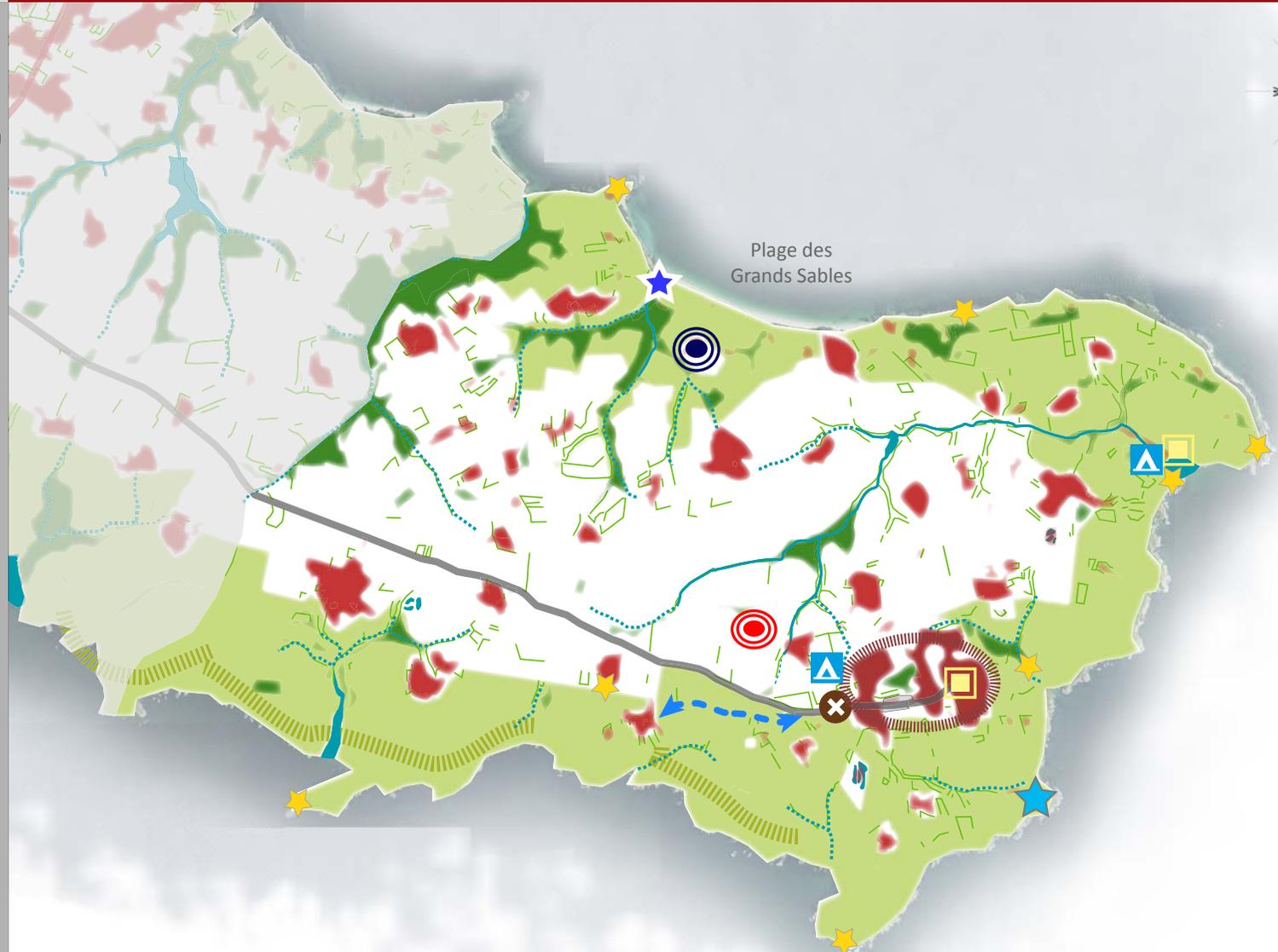
-  Préserver le tissu commercial du centre bourg et de Port-Andro
-  Pérenniser les campings
-  Définir des limites claires pour la zone de loisirs située en arrière des Grands Sables
-  Reconnaître les installations existantes de la zone de loisirs de Kerdalidec
-  Permettre le développement des activités économiques et de services publics qui exigent la proximité immédiate de l'eau, notamment dans le secteur de Port Blanc
-  Développer des activités liées au nautisme à la plage des Grands Sables
-  Préserver l'outil agricole (les fermes, les espaces agricoles et les chemins d'exploitation)

Préserver les espaces naturels remarquables de l'île qui font la richesse du territoire

-  Conforter et mettre en valeur la trame verte (boisements, bosquets, ripisylves)
-  Préserver les espaces naturels remarquables
-  Préserver la trame des haies
-  Conserver les espaces ouverts de lande
-  Conforter et mettre en valeur la trame bleue

Valoriser le patrimoine

-  Préserver les sites naturels protégés et édifices remarquables et mettre en valeur le petit patrimoine



0 1 000 2 000m

Projet d'Aménagement et de Développement Durables SAUZON

LEGENDE

Promouvoir un développement urbain raisonné et prévoir un niveau d'équipement suffisant

- Utiliser prioritairement les espaces résiduels non bâtis du centre-bourg et à proximité des services et équipements et conforter le pôle urbain du centre-bourg
- Définir un projet d'aménagement de l'entrée de ville que constitue le secteur du Haut du Bourg incluant des logements, des équipements (bibliothèque, cantine) et des locaux professionnels
- Comblers les espaces interstitiels vacants en respectant les limites de l'enveloppe actuelle du bâti
- Améliorer et sécuriser les liaisons entre le bas et le haut de Sauzon

Conforter les atouts économiques

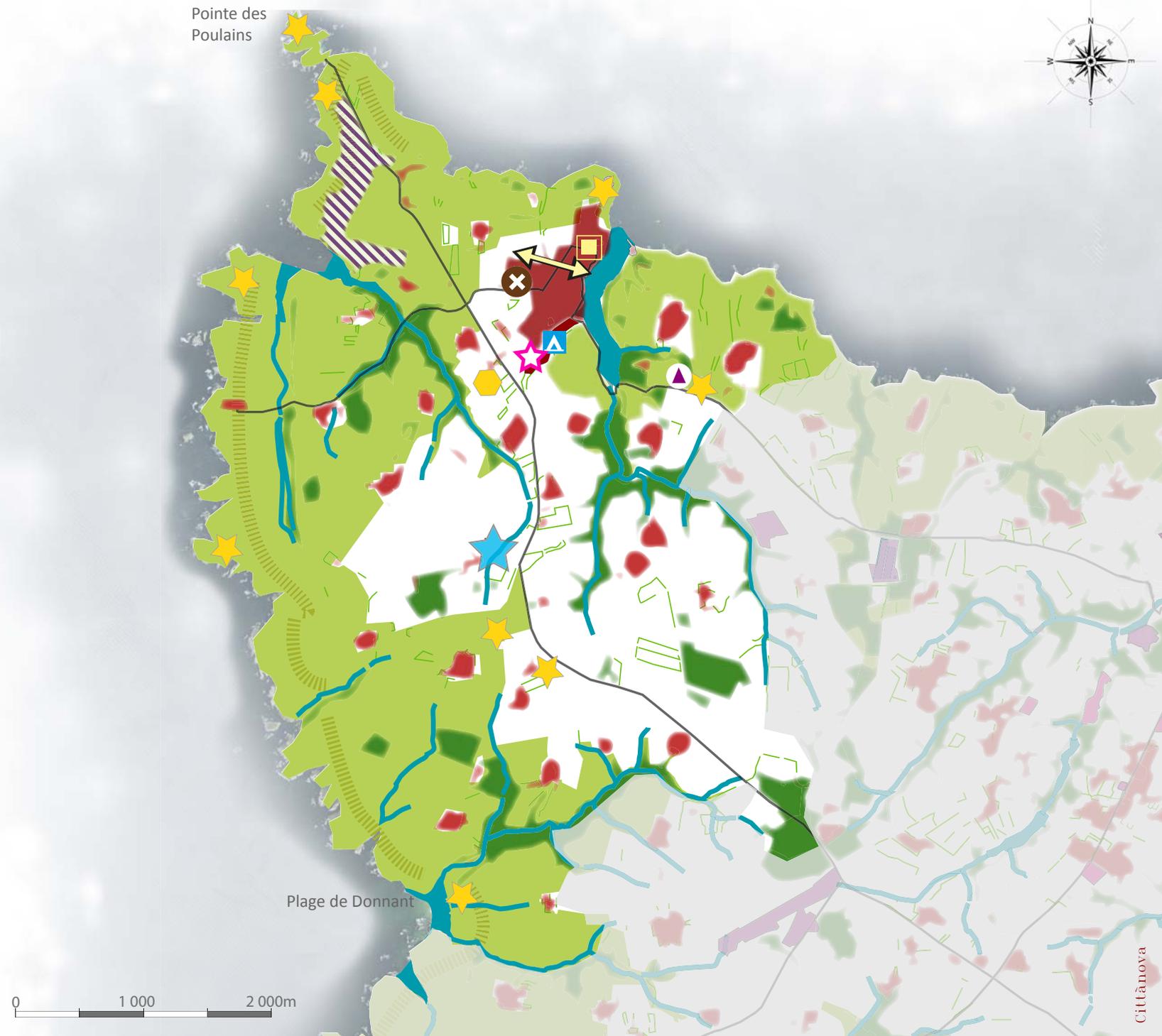
- Préserver le tissu commercial du centre bourg
- Pérenniser le camping municipal par une gestion communale
- Pérenniser les équipements liés à la pratique du golf et faire évoluer le classement du golf
- Permettre une extension du camping de la source afin d'optimiser les équipements
- Finaliser l'occupation de la zone d'activités des Semis à Sauzon
- Préserver l'outil agricole (les fermes, les espaces agricoles et les chemins d'exploitation)

Préserver les espaces naturels remarquables de l'île qui font la richesse du territoire

- Conforter et mettre en valeur la trame verte (boisements, bosquets, ripisylves)
- Préserver les espaces naturels remarquables
- Préserver la trame des haies
- Conserver les espaces ouverts de lande
- Conforter et mettre en valeur la trame bleue
- Engager une réflexion sur le devenir du moulin de Kerzo afin d'améliorer l'entrée de Sauzon

Valoriser le patrimoine

- Préserver les sites naturels protégés et édifices remarquables
- Identifier et mettre en valeur le petit patrimoine



Projet d'Aménagement et de Développement Durables LE PALAIS



LEGENDE

Privilégier le renouvellement urbain

- Lutter contre la vacance dans le centre ancien
- Désenclaver le plateau de Bordilla
- Restructurer le quartier Glacis / Haute-Boulogne

Répondre à un objectif de croissance mesurée et prévoir un niveau d'équipement suffisant

- Privilégier le développement urbain en continuité directe de l'agglomération
- Kersablen : envisager une extension très contenue du village pour conforter la vocation de commerces et d'activités compatibles avec l'habitat
- Organiser un pôle administratif à la Cité de la Paix
- Permettre l'extension de l'hôpital
- Comblers les espaces interstitiels vacants tout en respectant les limites de l'enveloppe actuelle du bâti

Conforter les atouts économiques

- Etendre la zone d'activités de Mérézel
- Maintenir le tissu d'activités intra-muros à l'année
- Conforter la vocation commerciale (et activités compatibles avec l'habitat) sur le secteur de Casino-Grande Prairie et Super U
- Pérenniser les campings
- Préserver l'outil agricole (les fermes, les espaces agricoles et les chemins d'exploitation)

Préserver les espaces naturels remarquables de l'île qui font la richesse du territoire

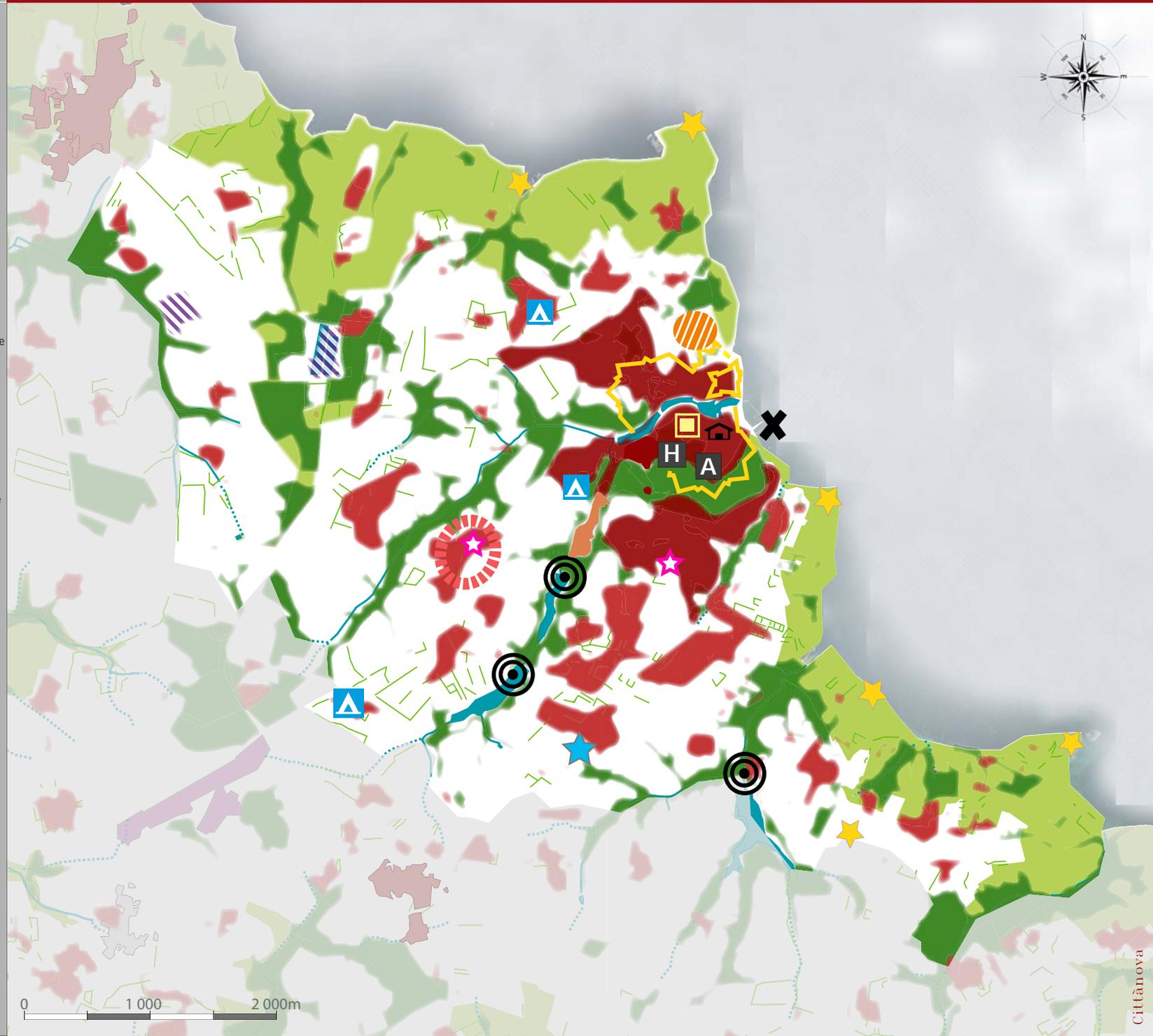
- Conforter et mettre en valeur la trame verte (boisements, bosquets, ripisylves)
- Préserver les espaces naturels remarquables
- Préserver la trame des haies
- Conforter et mettre en valeur la trame bleue

Valoriser le patrimoine

- Préserver les sites naturels protégés et édifices remarquables et mettre en valeur le petit patrimoine

Gérer durablement le territoire

- Trouver une solution pour le dépotage des hydrocarbures à l'extérieur de l'enceinte urbaine
- Sécuriser et protéger les ressources en eau potable
- Conforter le fonctionnement de la déchetterie et de la station d'épuration



Projet d'Aménagement et de Développement Durables BANGOR

LEGENDE

Promouvoir un développement urbain raisonné et prévoir un niveau d'équipement suffisant

 Utiliser prioritairement les espaces résiduels non bâtis du centre-bourg et à proximité des services et équipements et conforter le pôle urbain du centre-bourg

 Permettre une extension mesurée de l'habitat vers Kerprad – Roseaie

 Organiser un développement modéré du village de Kervilahouen

 Comblen les espaces interstitiels vacants en respectant les limites de l'enveloppe actuelle du bâti

 Réaménager l'espace public du lotissement des Bruyères (en aire de jeu par exemple) et réaménager le parking à proximité de la rue Arletty à l'est de l'église

Conforter les atouts économiques

 Pérenniser l'aérodrome

 Préserver le tissu commercial du centre bourg et de Kervilahouen

 Pérenniser les campings

 Préserver l'outil agricole (les fermes, les espaces agricoles et les chemins d'exploitation)

Préserver les espaces naturels remarquables de l'île qui font la richesse du territoire

 Conforter et mettre en valeur la trame verte (boisements, bosquets, ripisylves)

 Préserver les espaces naturels remarquables

 Préserver la trame des haies

 Conserver les espaces ouverts de lande

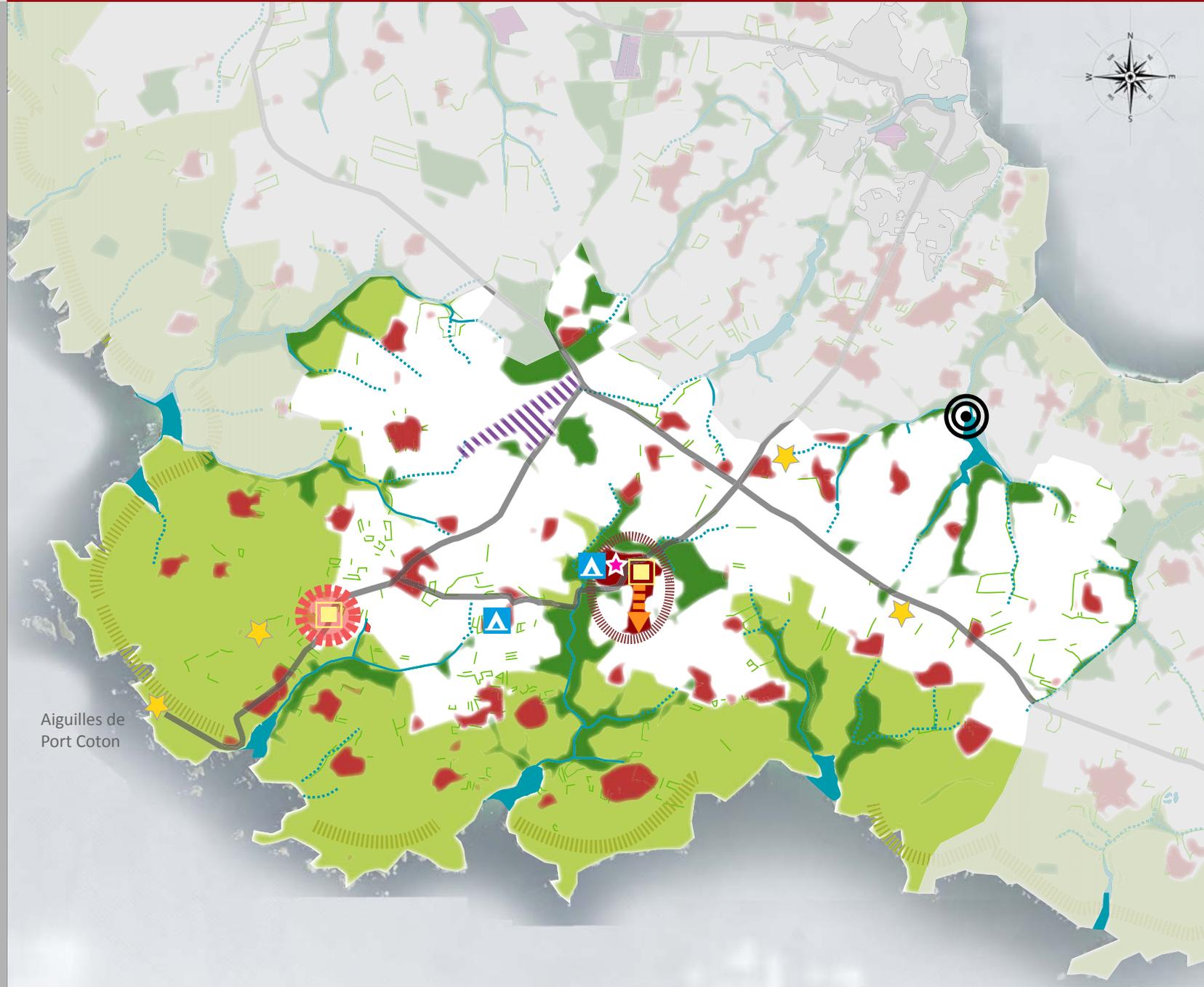
 Conforter et mettre en valeur la trame bleue

Valoriser le patrimoine

 Préserver les sites naturels protégés, les édifices remarquables et mettre en valeur le petit patrimoine

Gérer durablement le territoire

 Sécuriser et protéger les ressources en eau potable



0 1 000 2 000m

LEGENDE

Préserver et valoriser les espaces naturels de l'île

- Conforter et mettre en valeur la trame verte (boisements, bosquets, ripisylves)
- Préserver les espaces naturels remarquables
- Maintenir le maillage des haies
- Conserver les espaces ouverts de lande
- Conforter et mettre en valeur la trame bleue
- Préserver les axes de continuité écologique

Développer et pérenniser les activités agricoles locales

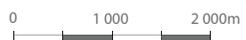
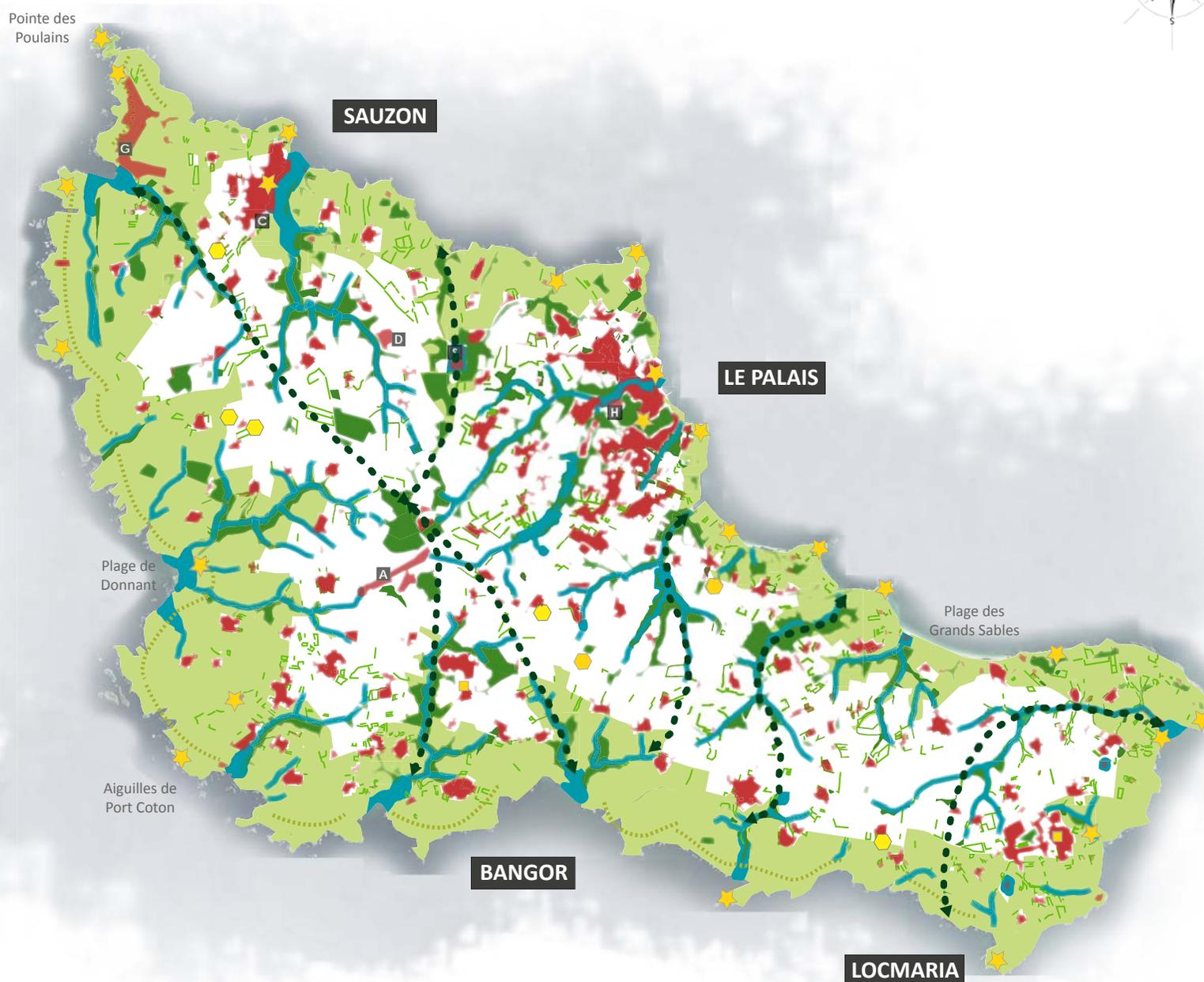
- Préserver l'outil agricole (les fermes, les espaces agricoles et les chemins d'exploitation)

Valoriser le patrimoine

- Préserver les sites naturels protégés et édifices remarquables
- Identifier et mettre en valeur le petit patrimoine

Les secteurs urbanisés, artificialisés ou voués à d'autres vocations qu'agricole ou naturelle, parmi eux:

- G Golf de Belle-Ile-en-Mer
- C Campings
- A Aérodrome
- H Hôpital
- D Déchetterie
- S STEP





LEGENDE

Répondre à un objectif de croissance mesurée privilégiant l'implantation de résidences principales

 Pôle stratégique de développement à conforter en priorité

 Pôle secondaire, à conforter

 Village à conforter tout en définissant des limites claires à l'urbanisation

 Comblers les espaces vacants en respectant les limites de l'enveloppe actuelle du bâti

Conforter les atouts économiques de l'île

 Finaliser l'occupation de la zone d'activités des Semis à Sauzon

 Permettre une extension de la zone d'activités de Mérézel à Le Palais

 Préserver le tissu commercial des centres-bourgs et des villages

Promouvoir les modes de déplacement pour tous

 Entretien et réaménagement le sentier piéton/cycliste existant entre Bangor et Le Palais

 Améliorer les pistes cyclables sur l'ensemble de l'île

